



VENUS CONSULTING

Formation MAÎTRISER LES GESTES ÉCO- RESPONSABLES





MAÎTRISER LES GESTES ÉCO-RESPONSABLES

OBJECTIFS :

- Comprendre quel est notre impact écologique au sein de l'entreprise est tout l'enjeu de cette certification.
- Cette certification aborde les grandes tendances du développement durable et de la responsabilité sociétale,
- Les enjeux clés de la lutte contre le réchauffement climatique
- Les enjeux clés de la gestion durable des ressources naturelles, puis les outils pour maîtriser sa consommation : bien choisir ses équipements, bien gérer ses déplacements et la sensibilisation et la formation du collaborateur aux écogestes.

Tarif : À partir de 1400 € HT

PUBLIC :

La certification s'adresse à tous collaborateurs souhaitant maîtriser les écogestes à adopter dans l'entreprise et comprendre le s enjeux d'une démarche de développement durable au sein de l'entreprise.

Il peut s'agir d'un public exerçant toutes fonctions au sein d'une entreprise de type PME/PMI.

PRÉREQUIS :

Aucun

FORMATEURS :

Cette formation est animée par un formateur expert de Venus Consulting.

PROGRAMME

A - Contribuer au renforcement des écogestes par une action accrue.

- Etre apte à renforcer les écogestes par une action accrue (actions et mesures à appliquer).

B - Etre capable de reconnaître les menaces pour l'environnement (savoir les identifier, les contourner et traiter l'information liée au développement durable).

- Reconnaître les menaces pour l'environnement (savoir les identifier, les contourner et appliquer les mesures nécessaires pour les corriger).

C - Être capable de comprendre la convergence entre événement et responsabilité sociétale

- Les fondamentaux du développement durable et de la responsabilité sociétale : historique, enjeux, normes.
- L'environnement et le réchauffement climatique.
- Les déchets, et leurs multiples impacts environnementaux et sociaux.
- La réduction des émissions de CO2 dans les bâtiments.
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités et liées aux déplacements
- La réduction de la consommation d'eau et d'énergie dans les bâtiments et les activités.

Ateliers développement durable : Jeux et cas pratiques pour comprendre le réchauffement climatique et ses enjeux.

D - Connaissance de la gestion règlementaire des déchets

- Grenelle et Grenelle II, code de l'environnement, Reach, directive 2008/98/CEE
- Définition d'un déchet, réglementation, textes et évolution
- Les obligations des producteurs et détenteurs de déchets
- Taxes et redevances liées aux déchets.

Exercice participatif : lister les différents déchets de son entreprise



MAÎTRISER LES GESTES ÉCO-RESPONSABLES

PROGRAMME

E – Savoir identifier les différents types de déchets des lieux recevant du public

- La typologie des déchets
- Le tri sélectif des déchets à l'usage du public et du personnel des établissements
- Les filières adéquates et conformes de collecte et de traitement des déchets
- Les 4 R : réparer - réduire - réutiliser - recycler.

Atelier participatif : partage de solutions quant aux 4R

F – Savoir maîtriser ses consommations et sa production de déchets au bureau

- Choisir ses équipements et allonger leur durée de vie
- Bonne gestion du papier et des impressions
- Privilégier le recyclable, le réparable, le réutilisable et le réutilisable
- Bonne gestion de l'énergie et de l'eau
- Mise en place du tri sélectif
- Green IT ou informatique responsable
- Bonnes pratiques au quotidien.

Ateliers de sensibilisation : Appréhender les 17 objectifs du développement durable de l'Agenda 2030

G – Savoir gérer ses déplacements pour diminuer ses pollutions et ses émissions

- Planifier ses déplacements
- Conférences téléphoniques et visioconférences
- Travail à distance
- Transports en commun et covoiturage

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation